



## UNE AFFIRMATION REPETEE NE VAUT PAS VERITE

### Les bénéfices des sociétés profitent à tout le monde

Dans une précédente note ([https://www.ufsecgt.fr/IMG/pdf/2022.02.01\\_-\\_une\\_affirmation\\_repetee\\_ne\\_vaut\\_pas\\_verite-1.pdf](https://www.ufsecgt.fr/IMG/pdf/2022.02.01_-_une_affirmation_repetee_ne_vaut_pas_verite-1.pdf)), nous avons démontré que l'augmentation des profits des entreprises (mesurés par le taux de marge) n'avait aucune influence positive sur le taux de chômage, contrairement à ce dont certains nous rebattent les oreilles.

Aujourd'hui, nous souhaitons préciser cette question et chiffrer les sommes astronomiques qui sont en jeu.

Comme son appellation l'indique, le taux de marge (parfois dénommé Excédent Brut d'Exploitation) est un ratio.

En 2021, il correspond à 34,3% de la Valeur Ajoutée.

Mais, en euros, de quoi parle-t-on ?

**Sur cette année, dernière référence stabilisée, la Valeur Ajoutée s'établissait à 2217 milliards d'euros.**

**Autrement dit, le taux de marge, c'est environ 760 milliards d'euros.**

Rappelons qu'en 1980, le taux de marge correspondait à 25,2% de la Valeur Ajoutée.

Plus près de nous, en 2021, ce taux était de 31,4 %.

**A quoi, dans la majorité des cas, ces bénéfices supplémentaires ont-ils servi ?**

Pas à l'emploi et à l'investissement, nous l'avons déjà vu.

En revanche, il est significatif d'observer l'évolution des dividendes versés par les entreprises sur la même période.

En 1980, ceux-ci équivalaient à environ 4% de la Valeur Ajoutée.

Ils étaient déjà montés à 9,5% de la VA en 1998 et atteignent, en 2021, 12 % de la VA.

**C'est donc bien aux dividendes et aux actionnaires que profite l'augmentation du taux de marge.**

**Alors, est-ce qu'au moins cette manne est équitablement répartie ?**

Là également, les données disponibles démontrent le contraire.

Par exemple, les 20% des revenus les plus faibles sont 3% à être actionnaires alors que les 20% les plus hauts le sont à 45%.

Et cette inégalité criante s'accroît de manière forte lorsque, au-delà du nombre d'individus, on regarde le montant total des avoirs possédés.

Le tableau ci-après permet de mieux appréhender ce dont nous parlons.

	TAUX DE MARGE (1)	DIVIDENDES (1)	CHOMAGE (2)	VALEUR AJOUTEE (3)
1980	25,2	4	5,7	403
2010	31,4	9	9,3	1798
2021	34,3	12	7,9	2217

(1) En pourcentage de la VA

(2) En pourcentage population active

(3) En milliards d'euros

En 2021, le taux de marge (34,3%) équivalait donc à 760 milliards d'euros et les dividendes versés à 266 milliards d'euros.

**Sans même remonter à 1980, si ces 2 taux étaient demeurés à leur niveau de 2010 (respectivement 31,4 % et 9%), en valeur 2021, ils s'établiraient à 696 et 199 milliards d'euros, soit une différence globale de 131 milliards d'euros.**

**Une belle « marge » qui gagnerait à aller aux salaires et à l'investissement productif.**